



## Injures insulte sur ma fille

Par **sergio 42**, le **03/08/2013** à **15:26**

pas de divorce, ma fille n'était pas mariée ni pacse. L'ex de ma fille en est à plus de 1000 messages d'insultes elle fait main courante sur main courante qui n'aboutisse à rien. Est-ce que en tant que parents nous pouvons porter plainte contre cet individu

Par **Laure3**, le **03/08/2013** à **19:22**

*Bonjour ... ? ... Merci ?*

Par **janus2fr**, le **03/08/2013** à **19:26**

[citation]elle fait main courante sur main courante qui n'aboutisse à rien[/citation]

Bonjour,

Ceci est parfaitement normal. Une main courante ne lance aucune procédure ni policière, ni judiciaire. C'est simplement l'enregistrement d'une déclaration. Le rôle de la main courante est uniquement donc d'enregistrer et de dater une déclaration qui pourra éventuellement être reprise lors d'une future procédure.

Si votre fille veut que des suites soient données, il faut qu'elle dépose plainte et non simplement faire des mains courantes.

Par **sergio 42**, le **03/08/2013** à **22:51**

une plainte a été déposée pour coups avec certificat médical à l'appui mais rien ne se passe